



Problème avec mon ancien lycée sur mon véhicule

Par **Skwyz**, le **29/10/2009** à **17:23**

Bonjour,

J'ai un énorme problème avec mon ancien lycée "X" à Y.

C'est un lycée technique qui enseigne les métiers de l'automobile.

Je leurs est amener un camion en réparation pour quelques interventions mécaniques et j'en ressort avec une dégradation de mon véhicule au niveau de la carrosserie et mécanique, des pièces ont été perdues.

Le jours de la récupération du véhicule, j'ai trouver que la direction été dur et je l'ais amener pour le contrôle technique et la personne du contrôle m'a dit que la barre stabilisatrice été monter à l'envers. J'ai contacter le prof pour avoir un rdv pour faire la réparation de son incompétence et il m'a pratiquement insulter au téléphone car je n'avais pas a ouvrir mon clapet car je n'avais pas payé cher mes réparation.

J'ai voulu avoir un arrangement à la amiable avec le proviseur et le chef des travaux du lycée, le prof n'a pas voulu venir à la réunion, pourtant il parait qu'il n'a rien a se reproché, pour faire faire des réparations de carrosserie mais en vain, il m'ont proposer que le remboursement des pièces perdues.

Je voudrais savoir quels recours puis-je avoir pour faire faire les réparations mécanique et carrosserie par mon anciens lycées?

Merci, cordialement